

Dans l'attente qu'un grand projet se réalise dans la Broye.

A 35 ans, le juriste de formation **Christophe Chardonnens** succède à Jean-Luc Baechler à la tête de la préfecture de la Broye.

Ses préoccupations sont notamment l'extension du CO de la Broye et la consolidation de l'Hôpital intercantonal de la Broye. Il espère que l'économie et le tourisme de sa région pourront se développer en soutenant ensemble la réalisation d'un projet d'envergure tel que celui de la Pyramide de Frasses.



Lors de la campagne électorale pour la préfecture, le candidat radical Christophe Chardonnens avait déclaré à L'Objectif traiter en priorité trois problèmes s'il était élu :

1. profiter de l'ouverture de l'A1 pour dynamiser les zones d'activités et développer une politique de promotion touristique de la région ;
2. développer les infrastructures routières et les transports publics vers le centre cantonal ;
3. améliorer la prise en charge des personnes âgées. Dix mois après son élection à la préfecture de la Broye qu'en est-il ?

Maîtriser la fonction de préfet. Aujourd'hui, M. Chardonnens a ajouté d'autres dossiers à sa liste des priorités dont l'étude de l'extension du CO de la Broye et la consolidation de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB). « Le domaine de la santé est peut-être l'élément qui me demande le plus grand investissement de maîtrise et de compréhension de par sa complexité et les réflexions qu'il nécessite. Nous possédons déjà l'HIB qui fonctionne avec deux modes de financement, vient ensuite la problématique des soins médicaux. Nous devons également réfléchir à la mise en place d'un réseau mixte des structures de soins à domicile et d'aide familiale qui n'existe pas dans la Broye. » Christophe Chardonnens explique ces modifications de priorités par le fait que certains dossiers lui ont pris moins de temps qu'il ne se l'imaginait en tant que candidat. « Il est difficile, vu de l'extérieur, de s'imaginer les réflexions faites dans certains domaines. Lorsqu'on accède à la fonction de préfet, on se rend compte que les gens ne vous ont pas attendu pour y réfléchir. Ça ne sert donc à rien de repartir à zéro pour refaire la même chose, il suffit de s'y greffer. »

Economie : zéro franc de budget. Concernant l'économie, par exemple, le préfet Chardonnens a pris connaissance de ce qui se faisait, des structures en place ainsi que des possibilités de travailler en commun notamment avec le délégué à la promotion économique de la Broye, une commission et la Communauté régionale de la Broye (COREB). « Le préfet en matière économique a un budget de zéro franc, donc tout seul il ne peut rien faire. C'est en participant à ces structures qu'il peut contribuer à faire avancer le processus, comme le faisait déjà mon prédécesseur. Aujourd'hui, la conjoncture est difficile donc les effets de l'autoroute sont difficilement mesurables. C'est un processus qui nécessite du temps et de l'engagement. » Du côté du tourisme, plusieurs études ont été menées en vue de développer la promotion de la région, soit au sein d'ASCO Broye soit au sein de la COREB. « Lors de la dernière assemblée d'ASCO Broye, un groupe de travail a présenté brièvement un rapport qui est sur le point d'être finalisé, il s'agira alors de profiter de leur conclusion. »

Une maison pour la Broye. Autre projet également en cours : la création de la maison de la Broye qui se situerait dans le restoroute de Lully. Un groupe de travail, présidé par le préfet, a été constitué au sein de la COREB afin de réfléchir en compagnie des partenaires fribourgeois, vaudois, touristiques et économiques sur la manière de présenter une image originale de la région. « La COREB a ses locaux dans le restoroute mais elle pourrait très bien être située ailleurs sans que cela nuise à son fonctionnement. En libérant ces locaux, nous pourrions les utiliser pour faire une vitrine de la Broye. Nous avons eu une première séance avec le groupe de travail dont le but était de mettre tous les partenaires d'accord sur le principe. » Quant à savoir ce que les personnes pourront y trouver, selon le préfet, il ne faut pas rajouter « des mètres de comptoir et y disposer des prospectus » mais trouver quelles sont les images fortes de la région qui interpellent le public. Pour l'instant, le groupe de travail a commencé à avancer les idées, il reste notamment à régler la question du financement. Une deuxième séance aura lieu dans le courant du mois de novembre. Pour l'instant aucun calendrier précis n'a été déterminé : « Nous préférons arriver à un résultat qui

soit très bien plutôt que très rapide. »

Permis de construire pour la Pyramide. Pour M. Chardonnes, ce qui manque à son district, c'est la concrétisation d'un grand projet : « Il y a plein de projets qui fleurissent, on parle notamment du Family Land, de la Pyramide de Frasses, puis ils s'étiolent. On a cru peut-être qu'ils pouvaient se construire sans difficultés avec l'ouverture de l'autoroute. Maintenant on se rend compte que le climat économique est difficile, nous devons donc nous fixer certaines priorités en soutenant tous tel ou tel projet. Je suis convaincu que si un grand projet se concrétise, ce sera une première pierre qui sera indispensable et très favorable au développement de la Broye. » A la question de savoir quelle sera cette première pierre, le préfet répond que c'est aux investisseurs de le dire. Les projets changent d'orientation si bien que les investisseurs ne s'engagent pas entièrement. Les promoteurs demandent alors des prolongations afin de réussir à les convaincre. « A ce moment le projet pourra être concrètement présenté et il s'agit d'adapter le permis si besoin est. J'ai délivré un permis de construire pour la Pyramide de Frasses, on peut espérer que ce papier important soit de nature, cette fois-ci à concrétiser la construction même de l'édifice. »

Fusion à sept espérée. Christophe Chardonnes espère également qu'une fusion à grande échelle se fera de manière à créer une troisième grande commune aux côtés d'Estavayer-le-Lac et de Domdidier. Il pense particulièrement à la fusion à sept des communes de Cugy, Frasses, Granges-de-Vesin, Montet, Vesin, Aumont et Seiry. « J'ai assisté à plusieurs séances de ce comité de fusion. Les discussions sont sereines. Les communes ne fusionnent pas pour leurs citoyens d'aujourd'hui mais pour leurs enfants de demain. »

Environ 488 habitants par commune en moyenne. Le préfet est conscient que la fusion n'est pas une solution miracle pour toutes les communes, par ailleurs, il n'est pas prêt à l'imposer. Cependant, il insiste auprès des syndicats ou des conseils communaux pour que cette possibilité soit étudiée. « Si au bout de la réflexion, ils arrivent à l'idée que ce n'est pas une solution intéressante, ça ne sert à rien de le faire. » Mais il est convaincu que dans la Broye (qui compte 43 communes pour environ 21 000 habitants) les communes doivent se demander de quoi sera fait demain. « Nous avons un grand nombre de communes avec une population peu importante, aux moyens financiers relativement limités, qui ont tendance à prétendre ne pas vouloir fusionner car leur situation financière n'est pas plus mauvaise que celle des communes importantes ou des chefs-lieux. Il est clair qu'elles tiennent à leur indépendance, maintenant il s'agit de voir objectivement ce qu'il est possible d'entreprendre pour qu'elles fassent un pas en avant. »

Finances paralysantes. Le préfet a débuté sa tournée des communes qu'il espère achever à la fin de l'année prochaine. Hormis les questions relatives aux fusions, les finances sont au cœur des discussions. « La problématique vient essentiellement des charges liées. Certaines communes ont changé de classe et leur gros souci est de savoir comment elles vont boucler le budget. » Selon l'avis du préfet, cette problématique fait que toute l'attention des communes est focalisée là-dessus. « La question financière est à la base du blocage de la réalisation de certains desseins. Lorsqu'on arrive avec un projet, malheureusement, la première chose que l'on entend c'est : « Combien ça coûte ? » Or la réalisation passe par le soutien des communes et du canton. »

Préfet accessible et disponible. Si Christophe Chardonnes aime participer à la prise de décision, à la réalisation de projets qui engagent, comme il le dit, l'avenir du district, il veut également être le préfet des Broyards, accessible et disponible : « Quiconque téléphone à la préfecture et veut un rendez-vous, en principe, l'obtient rapidement. C'est aussi le rôle du préfet d'écouter la personne qui a un problème avec son voisin, quitte à ce que le dossier soit ensuite traité par quelqu'un d'autre. »



Réconciliation à la "bonne franquette". Il apprécie donc également les séances de conciliation prévues par le code de procédure lorsqu'une infraction est punie sur plainte : disputes, injures, voie de fait, dommage à la propriété... Elle est obligatoire sauf si le plaignant ne le souhaite pas. Dans ce cas le dossier est transmis au juge d'instruction. La séance se déroule en présence des deux parties et du préfet. Il se peut que dans certaines

affaires les avocats participent. « L'avantage des conciliations c'est que nous sommes entre nous, nous discutons ouvertement, c'est un peu à la « bonne franquette », moins formaliste qu'au tribunal face à un juge, le but étant que les gens s'expliquent. J'ai beaucoup de plaisir à faire ces conciliations parce que les personnes ont leurs qualités et leurs défauts et après une discussion où le ton est monté et est redescendu, ils se serrent la main et la plainte est rayée. » Lorsque la séance aboutit, un procès-verbal est fait avec l'arrangement qui est intervenu mais non les discussions. Lors de situations plus difficiles, par exemple lors de lésions corporelles et de suites médicales et si les faits sont contestés, la conciliation n'est pas possible et l'affaire est transmise au juge d'instruction.

Population plus procédurière. Cet autre rôle du préfet et l'importance qu'a pris le droit au cœur de la population permettent à Christophe Chardonnens de revenir sur ses déclarations lors de la campagne : « Je pensais qu'un préfet non juriste pourrait faire l'affaire, mais maintenant je m'aperçois que je souffrirais énormément si je ne l'étais pas. Le droit se retrouve partout et les gens sont devenus beaucoup plus procéduriers. »

Propos recueillis par Johann Ruppen et Jean-Marc Angéloz

31.10.2002